

# LPO Info

ALSACE

Bulletin de liaison destiné aux membres de la Ligue pour la Protection des Oiseaux

*Au secours de 6 espèces  
menacées le long du Rhin*



## **Actualité**

Mortalité inquiétante de milans royaux

## **Protection**

Opération de la dernière chance pour le courlis cendré

Quinze ans de combat pour le blaireau



**AGIR** pour la  
**BIODIVERSITÉ**  
ALSACE

# Opération de la dernière chance pour le courlis cendré

**Les effectifs alsaciens de courlis cendrés sont en chute libre depuis des décennies, passant de 300-350 couples dans les années 1950-1960 à 30-35 couples en 2015. Cette année ne fera visiblement pas exception avec un effectif encore en baisse, estimé pour le moment à 10-12 couples nicheurs. La situation, alarmante depuis plusieurs années, ne cesse donc d'empirer.**

Face à ce constat, la LPO a décidé de tenter une opération de la dernière chance, sur différents sites (ried centre-Alsace, ried de la Zorn et ses affluents, Alsace Bossue...).

La problématique de conservation du courlis cendré n'est cependant pas simple et beaucoup de paramètres entrent en compte dans le succès de sa reproduction : précocité de la fauche, amendement des sols, prédation, dérangement, météorologie...

Afin d'essayer de permettre aux derniers courlis cendrés de mener à bien leurs tentatives de nidification, nous nous sommes basés cette année sur le protocole allemand du Dr. Martin Boschert, mis en œuvre avec succès dans le Pays de Bade voisin. Ce dispositif consiste à encercler le nid de filets électriques. Une première clôture, de 150 mètres de circonférence, est posée à la découverte des œufs, afin de créer une zone de protection d'une vingtaine d'ares autour de ceux-ci. Ce filet a pour but de protéger la ponte des prédateurs terrestres (renards, fouines, sangliers, chiens errants ou non tenus en laisse, ...) ainsi que de former un exclos non fauché par les agriculteurs.

Peu avant l'éclosion, un deuxième enclos électrique, entourant cette fois une surface nettement plus importante, comprise entre 10 et 15 hectares, est mis en place. L'objectif est toujours de limiter l'accès à certains prédateurs, mais aussi et surtout de créer une vaste zone de quiétude, permettant aux jeunes courlis d'évoluer librement, à l'abri du dérangement humain.

À ces mesures s'ajoutent des accords avec les communes et agriculteurs sur les dates de fauche, de manière à ce qu'elles favorisent la survie des nichées.

Ce protocole a fait ses preuves dans le Pays de Bade, puisqu'il a permis à la population locale de courlis de se stabiliser depuis une dizaine d'année. Pour l'année en cours, ce sont 19 nichées qui ont pu être protégées de la sorte. Cette méthode n'est que partiellement transposable en Alsace, pour diverses raisons : parcellaire alsacien très morcelé et constitué principalement de parcelles privées, alors que de l'autre côté du Rhin, ce sont surtout de grandes propriétés des collectivités qui sont concernées ; financements publics très importants accordés côté badois pour cette opération, qui font défaut côté alsacien, sauf quelques exceptions.

La LPO a malgré tout décidé de tester cette méthode en 2019, essentiellement sur ses fonds propres. Elle a embauché une chargée

de mission, Emilie Hartweg, pour coordonner les actions. L'opération reçoit un écho très favorable sur le terrain : nous pouvons compter sur de nombreux bénévoles, qui participent activement aux diverses phases du projet (suivi de la nidification, contacts avec les agriculteurs et les communes, pose et entretien des filets) ; plusieurs communes\* et associations partenaires s'engagent fortement pour nous épauler dans nos démarches et nous soutenir financièrement ; le monde agricole répond également favorablement à nos demandes d'autorisation pour la pose des filets et les reports de dates de fauche. Nous avons par ailleurs bénéficié d'aides financières privées dédiées à cette opération (Les Jardins de Gaïa, Association Nature Ried Erstein, Les Foulées Nature du Courlis, et dernièrement le Lion's Club d'Ebersheim Plaine d'Alsace).

L'ensemble de ces efforts nous a permis de localiser et protéger 5 nids de courlis avec du matériel spécifique que nous avons acquis à cet effet. Il ne nous a cependant pas été possible de poser de grands filets pour les raisons évoquées précédemment (manque de moyens financiers, complexité du parcellaire).

Il est pour l'instant trop tôt pour tirer une conclusion de cette opération. Nous espérons cependant qu'elle portera ses fruits, et vous tiendrons au courant des résultats dans un prochain numéro du LPO Info. Nous remercions l'ensemble des bénévoles et structures qui nous soutiennent.

*Emilie Hartweg, chargée de mission,  
Jean-Marc Bronner*

*\* les communes ne sont pas citées, afin de ne pas révéler l'emplacement de nos derniers couples nicheurs.*

*A dr : remise du chèque par le Lion's Club Plaine d'Alsace (Photo J.-P. Spihlmann)*



*En bas : installation de filets électrifiés autour d'un nid de courlis (photo E. Hartweg, LPO Alsace)*



# Sommaire

## Protection

- **Opération de la dernière chance pour le courlis cendré** - p2
- **Quinze ans de combat pour le blaireau** - p4
- Chut ! Les espèces rupestres ont besoin de tranquillité... - p6

## Actualités

- **Mortalité inquiétante de milans royaux** - p7

## Médiation

- STOP au nourrissage au pain ! - p14

## Dossier

- **Au secours de 6 espèces menacées des bords du Rhin** - p12

## Vie associative

- Sorties Nature : votre programme du 2<sup>e</sup> semestre - p16
- Quoi de neuf au centre de soins ? - p8
- Les groupes locaux en action - p20
- Zoom sur une administratrice et un salarié de la LPO - p23

## Refuge LPO

- Pavillons rouges au jardin ! - p22

## Etudes

- Bilan 2019 des comptages hivernaux - p17
- Les effraies, des chouettes suivies mais malmenées - p18
- Le coin des branchés - p19

## Trame verte et bleue

- Des communes soucieuses de préserver leur biodiversité - p10

## Animation

- Des sorties nature à côté de l'école ? C'est possible ! - p15

# La biodiversité en péril...

*Ces derniers mois, il a beaucoup été question de biodiversité dans les médias. On parle de sauvegarde de la biodiversité, de comité pour la biodiversité, de marche pour la biodiversité, etc. Mais force est de constater que le déclin se poursuit... A la LPO Alsace, nous faisons notre possible pour être dans le concret et pour agir. Pour preuve, dans ce numéro de notre LPO Info, plusieurs articles témoignent des opérations menées par notre association pour protéger des espèces menacées.*

*Le courlis cendré est au seuil de l'extinction : il ne reste qu'une dizaine de couples en Alsace... et il est devenu désormais nécessaire d'intervenir pour empêcher la prédation (pourtant naturelle) afin que les pontes soient productives. Nous suivons ainsi l'exemple badois et installons des filets pour empêcher le renard de prélever les œufs ou les petits. Pour autant, nous ne demandons pas le maintien de ce mammifère dans la catégorie des nuisibles, sachant que la quasi disparition de l'oiseau est due à la destruction de son milieu naturel de reproduction (les rieds) et non à la prédation !*

*Le blaireau est chassé ou détruit partout en France : seul le département du Bas-Rhin a accepté de ne pas le classer en espèce chassable. Il existe des solutions pour une cohabitation harmonieuse entre l'homme et le blaireau : elles sont mises en œuvre par le pôle médiation faune sauvage de la LPO Alsace et du GEPMA.*

*Les espèces rupestres (faucon pèlerin, grand-duc d'Europe et grand corbeau) se portent mieux : le travail des associations a été déterminant pour cette reconnaissance de l'importance de ces oiseaux dans les écosystèmes et pour la recherche de compromis entre protection et loisirs (varappe, entretien des châteaux). Pour d'autres rapaces, le milan royal notamment, les destructions se poursuivent malheureusement, par collision ou par empoisonnement ...*

*Par ailleurs, un beau programme transfrontalier, porté par la LPO Alsace, est mené par plusieurs associations partenaires pour mettre en œuvre des actions concrètes de protection de 4 espèces d'oiseaux, un mammifère et un amphibien des bords du Rhin.*

*Et enfin, quoi de plus réjouissant d'apprendre que des communes, soucieuses de préserver leur biodiversité, fassent appel à la LPO pour réaliser des inventaires et des propositions d'aménagements écologiques ?*

*Oui ! A la LPO Alsace, nous voulons du concret et des résultats... plutôt que des promesses et des belles paroles !*

*Yves Muller, Président LPO Alsace*

# Quinze ans de combat pour le blaireau

**2019 marque le quinzième anniversaire de protection du blaireau d'Europe dans le Bas-Rhin. L'occasion de faire le point sur le travail effectué par le pôle Médiation Faune Sauvage (MFS) de la LPO Alsace en faveur de cette espèce méconnue mais souvent malmenée en France.**

## Une espèce chassée sans limites

**D**ans les années 70 et 80, le blaireau a été la victime collatérale de l'intense campagne contre la rage vulpine. Les terriers étaient alors gazés sans distinction, qu'ils soient occupés par le renard, le blaireau, ou les deux. Cet acharnement a conduit à une importante chute de la population de blaireaux, ce qui lui a valu, une fois la rage éradiquée, d'être retiré de la liste des animaux dits « nuisibles » en 1991, pour passer à la catégorie « gibier ».

Lors de cette transition, seul le département du Bas-Rhin a choisi de ne pas classer le blaireau en tant qu'espèce chassable. Une exception notable, qui a donné au blaireau un statut unique en France. Toutefois, en 2002, à la faveur de la reconstitution des effectifs, la Fédération Départementale des Chasseurs (FDC) a sollicité son reclassement en tant que gibier pour une période probatoire d'un an. Malgré la présence des représentants de la LPO Alsace et d'Alsace Nature au Conseil Départemental de la Chasse et de la Faune Sauvage (CDCFS) et de leurs arguments contre l'adoption d'une modification de ce statut, une majorité des participants a voté en faveur de cette proposition. C'est ainsi que le blaireau a été classé gibier pour la saison de chasse 2003/2004.

Suite à ce « test », la LPO Alsace, le GEPMA et Alsace Nature ont monté un solide dossier de publications scientifiques, en faveur de l'arrêt définitif de la chasse au blaireau dans le Bas-Rhin. C'est également dans ce cadre que le GEPMA a démarré une vaste « enquête Blaireau », visant à recenser les terriers du mustélidé sur toute l'Alsace. Grâce à ce travail, mais aussi en raison des faibles résultats de la saison de chasse au blaireau, un accord a été trouvé pour déclasser le mustélidé de la liste des espèces gibier dans le Bas-Rhin, dès la saison de chasse 2004/2005, et ce avec l'accord quasi-unanime des chasseurs ! Une victoire importante pour ce mustélidé méconnu et souvent mal jugé. Depuis, l'inventaire réalisé par les bénévoles du GEPMA

s'est bien étoffé et permet une estimation du nombre d'individus constituant la population alsacienne.

Un suivi à long terme reste indispensable, car représentant un outil majeur dans la protection de l'espèce. En effet, le combat continue : le statut du blaireau a une nouvelle fois été remis en cause par la profession agricole (FDSEA) en 2016. A cette occasion, la LPO est réintervenue auprès du CDCFS pour rappeler les raisons de son déclassement, ce qui a permis le maintien du *statu quo* pour l'espèce dans le Bas-Rhin.

## Quel statut aujourd'hui ?

Dans le reste de la France, y compris le Haut-Rhin, l'espèce est classée parmi les espèces chassables et est donc susceptible d'être tirée ou « déterrée » (la vénerie sous terre est une des méthodes de chasse utilisée pour le blaireau comme pour le renard). Le blaireau n'est en revanche pas classé en tant qu'espèce dite « nuisible » et n'est donc pas piégeable, sauf dérogations particulières.

Dans le département du Bas-Rhin, le blaireau est désormais « sans statut » : bien que ne bénéficiant d'aucun statut de protection particulier, il n'y est tout de même pas chassable. De fait, l'animal en lui-même ne peut être tué, ni bien sûr capturé ou gardé en captivité, comme c'est le cas pour toute autre espèce de la faune sauvage.



*Le blaireau d'Europe n'est plus chassé dans le Bas-Rhin depuis 2004 (photo Jean-Pierre Bedez)*

## Des effectifs enfin stabilisés

L'« enquête blaireau » se poursuit et s'étoffe chaque année de données nouvelles. En utilisant une estimation du nombre d'individus par terrier principal, on peut par extrapolation obtenir une fourchette de la population alsacienne de blaireaux. Les données recueillies montrent que les populations de blaireaux sont globalement stables d'une année à l'autre (et ce depuis 10 ans en Alsace) et se régulent d'elles-mêmes, notamment avec la disponibilité en nourriture et en sites favorables à l'installation de terriers. Localement, une certaine fluctuation des effectifs peut s'expliquer par l'amélioration de la qualité de l'habitat ou l'augmentation des ressources alimentaires (anciennes parcelles cultivées remises en herbe, etc.). En Alsace, une moyenne de 3,5 individus par clan a été établie, et la population est estimée entre 10 000 et 12 000 individus.

### Cohabitation avec le blaireau : les techniques développées par le pôle MFS

Pour creuser son terrier, il arrive que le blaireau jette son dévolu sur des lieux jugés inappropriés ou gênants pour l'activité humaine : remblais routiers ou ferroviaires, digues, vignobles et autres parcelles cultivées ou encore chez des particuliers, dans des cimetières... Ceux-ci peuvent alors représenter un danger pour les usagers : risque d'affaissement d'une voie de circulation, de chute d'engins agricoles si le terrier s'effondre, etc.

Le pôle MFS s'efforce d'accompagner les personnes faisant face à ces problématiques, dans le but de trouver des solutions favorisant une cohabitation acceptable autant pour l'homme que pour l'animal. Dans cette optique, les médiateurs spécialisés dans le blaireau ont développé leur connaissance de ses comportements et ont surtout expérimenté des techniques efficaces permettant le maintien ou l'éloignement durable des individus en fonction des situations. Les blaireaux étant très territoriaux et très fidèles, chasser un clan est en effet particulièrement compliqué : chaque fois que cela est possible, une relocalisation proche est préconisée. Conduire des blaireaux à délaisser complètement un site n'est proposé que dans les situations dangereuses, et implique du temps et de l'argent.

Avec l'appui du CNRS de Strasbourg, un système spécifique a été mis au point en 2011 pour qu'un clan de blaireaux quitte un terrier gênant, en vue de son obturation : ce système permet donc aux animaux de sortir du terrier, mais ils ne peuvent plus y entrer. Dans la plupart des cas, l'usage d'un répulsif naturel à base d'oléorésine de piment suffit à déranger suffisamment les occupants, et ainsi les faire déménager dans un autre terrier de leur territoire.

La difficulté majeure de ces techniques réside dans le fait que les terriers de blaireaux sont constitués d'innombrables galeries et de plusieurs entrées et que les individus reviennent inlassablement sur le site qui les a vus naître. Dans certains cas complexes, où aucun espace de repli n'est disponible à proximité, il est préconisé de construire des terriers artificiels, ce qui induit des frais financiers importants mais permet de résoudre la problématique de manière pérenne. Cette solution très couramment utilisée aux Pays Bas, a pu être testée pour la première fois

en France, en collaboration avec le pôle MFS, sur les digues de Houssen (68). En effet, un terrier principal se trouvait sur une des digues et risquait d'être traversant (pouvant induire d'importants dégâts des eaux). Aucun espace de repli n'était présent aux alentours. C'est pourquoi, la construction d'une telle structure a été envisagée. Elle a ainsi pu démontrer son efficacité face à ce genre de problématique.

La connaissance d'une espèce et de sa population est essentielle pour sa défense. Merci à tous les bénévoles qui participent au suivi des terriers !

*Laetitia Duhil,  
Chargée de mission*

*Mise en place d'un  
clapet anti-retour  
dans un vignoble et  
installation d'un terrier  
artificiel dans une digue  
(photo LPO Alsace)*



### En savoir plus sur les méthodes de cohabitation avec le blaireau

La LPO Alsace ont élaboré deux fiches techniques sur les méthodes d'éloignement ou de cohabitation avec le blaireau, lorsque les terriers se situent dans des vignobles ou des digues. Ces fiches sont téléchargeables sur le site Internet de la LPO :

<http://alsace.lpo.fr/index.php/gerer-les-nuisances>



# Chut ! Les espèces rupestres ont besoin de tranquillité...

Depuis quelques années, la LPO Alsace s'investit de plus en plus pour préserver la quiétude des espèces rupestres durant leur période de reproduction, aussi bien sur des sites naturels que des sites anthropiques.

## Sur les falaises...

En effet, les loisirs de « pleine nature » (sic) se diversifient et leur activité est croissante (voir LPO Info 59). Dans le Bas-Rhin, la LPO est intervenue sur deux sites d'escalade où un couple de grands-ducs d'Europe et un de faucons pèlerins s'étaient installés, de manière à ce que la grimpe soit sectorisée ou suspendue durant les mois les plus sensibles pour ces espèces. Ces opérations sont menées en partenariat avec les associations d'escalade locales : la FFME (Fédération française de la montagne et d'escalade) et le CAF (Club alpin français). Globalement très bien acceptées, ces mesures peuvent toutefois rester ignorées ou refusées par une minorité de grimpeurs ; hélas, le moindre dérangement peut entraîner l'abandon du nid. Une adhésion stricte aux consignes que nous affichons sur les sites est nécessaire et il nous faut donc redoubler de vigilance et continuer à mener des opérations de sensibilisation. Dans ce cadre, une soirée publique a été organisée par la FFME, le CAF et la LPO Alsace à Strasbourg le 3 avril dernier. Une vingtaine de pratiquants étaient présents et les échanges ont été très intéressants.



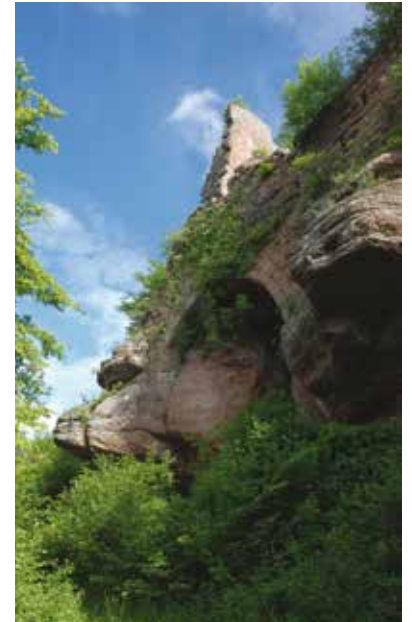
Un faucon dérangé abandonne hélas définitivement sa nichée (photo Olivier Steck)

De manière plus globale, la LPO Alsace participe aussi aux deux chartes de développement durable des parois rocheuses dans les deux parcs naturels régionaux. Elle travaille là encore en lien avec la FFME à la rédaction d'une charte de ce type à l'échelle du massif vosgien. Face à des pratiques d'escalade en augmentation constante, ces efforts de sensibilisation restent de mise.

## ... et sur les châteaux !

Parallèlement, la LPO Alsace, conjointement avec la Société botanique d'Alsace (SBA), BUFO<sup>1</sup>, le GERRIS<sup>2</sup> et le GEPMA<sup>3</sup>, a contacté les associations de restauration des châteaux-forts d'Alsace pour les sensibiliser à la préservation des mêmes espèces rupestres et de la biodiversité en général.

Une réunion a été organisée dans les locaux de la LPO Alsace le 25 janvier 2019, rassemblant les associations de restauration des châteaux-forts (Châteaux-forts vivants et les sentinelles de l'Ortenbourg et les Veilleurs du Ramstein), la Direction de l'Environnement et le Conseil départemental du Bas-Rhin. Après une présentation, par chacune des 4 associations de protection de la nature, des espèces présentes et des activités qui peuvent leur être néfastes (débroussaillage, consolidation, dérangement en période de reproduction, etc), des discussions ont eu lieu à la lumière des travaux menés actuellement sur le Ramstein et l'Ortenbourg et des préconisations à mettre en œuvre. Les échanges ont été très fructueux et cette première rencontre a déjà débouché sur des réunions sur deux sites : châteaux d'Ottrott et du Guirbaden. En outre, des documents seront réalisés à l'attention des bénévoles de ces associations avec la présentation de la biodiversité sur ces sites et un guide de bonnes pratiques. Suite à une invitation du Conseil départemental du Haut-Rhin, la LPO Alsace et la SBA vont réintervenir en juin dans le Haut-Rhin, auprès des bénévoles des mêmes associations. Puissent les châteaux-forts alsaciens rester en bon état de conservation grâce à la mobilisation des passionnés et un lieu accueillant pour la faune sauvage...



Le Guirbaden, un des châteaux concernés (photo Cathy Zell)

*Sébastien Didier, chargé d'étude*

<sup>1</sup> Groupe d'étude et de protection des amphibiens et reptiles

<sup>2</sup> Groupe d'Etude Ried Illwald et région de Sélestat

<sup>3</sup> Groupe d'Etude et de Protection des Mammifères d'Alsace

# Mortalité inquiétante de milans royaux

**Après plusieurs années où peu de cas de mortalité de milan royal ont été enregistrés (un seul cas annuel en 2015 et 2016), on assiste hélas à une recrudescence depuis 2017, avec pas moins de 8 cas recensés en Alsace en 2018 et 10 depuis le début de l'année 2019.**

**E**n 2018, cinq oiseaux n'ont pas pu être récupérés ou analysés (l'état de conservation du cadavre et des organes internes ne le permettait pas), et les causes de la mort sont donc inconnues. Pour les 3 autres milans royaux, il s'agit d'adultes dont deux ont été victimes d'empoisonnement volontaire avec des insecticides interdits d'utilisation en France. A noter que trois adultes ont été découverts à proximité de leur nid. S'ajoute à ces morts l'absence de nidification au printemps et donc pas de jeunes à l'envol... Pour 2019, le bilan s'annonce d'ores et déjà très lourd, puisque 10 cas ont été enregistrés entre février et mai. Un des oiseaux a été victime d'une collision avec une éolienne, trois d'empoisonnement volontaire et un de mort naturelle. Les autres n'ont pas pu être analysés ou sont en cours d'analyse, mais deux autres oiseaux parmi ceux-ci sont probablement dûs à un empoisonnement volontaire.

Face à ces pratiques d'empoisonnement, pourtant strictement interdites, il devient indispensable de mettre en place les moyens nécessaires, à l'image de ce qui est fait par exemple en Espagne : sensibilisation, surveillance accrue et moyens répressifs à la hauteur de ces actes. En effet, aucune plainte pour destruction volontaire de cette espèce protégée déposée jusqu'à présent par la LPO Alsace n'a abouti. « Affaire classée ».

Quant au développement éolien, qui peut menacer gravement les populations de milans royaux, la LPO Alsace s'investit très régulièrement sur les parcs existants ou les futurs projets, mais se positionner contre une énergie renouvelable, malgré ses effets néfastes sur la biodiversité, n'est pas toujours chose facile.

**Pour rappel, en cas de découverte de cadavres de milan royal ou de rapaces en général, merci de prévenir la LPO Alsace dès que possible et d'alerter ensuite l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ou les Brigades vertes du Haut-Rhin si c'est dans ce département). Cela permettra de récupérer le cadavre le plus rapidement possible pour pouvoir effectuer les analyses. Chaque oiseau sera acheminé au laboratoire départemental du Conseil départemental et en cas de suspicion d'empoisonnement, analysé par un laboratoire d'écotoxicologie à Lyon. En cas d'empoisonnement avéré ou de destruction volontaire, la LPO Alsace porte systématiquement l'affaire devant la justice.**



*En Alsace Bossue, l'emplacement des éoliennes correspond à la zone de présence des milans et provoque régulièrement des collisions (photo Sébastien Didier, LPO Alsace).*

## Contacts

### Office National de la Chasse et la Faune Sauvage

Bas-Rhin : 18 rue Principale, 67290 LA PETITE PIERRE  
Tél : 03.88.70.48.59 - [sd67@oncfs.gouv.fr](mailto:sd67@oncfs.gouv.fr)

Haut-Rhin : 6 rue Victor Hugo - 68500 GUEBWILLER  
Tél : 03.89.33.90.03 - [sd68@oncfs.gouv.fr](mailto:sd68@oncfs.gouv.fr)

**Brigades Vertes** (uniquement le Haut-Rhin, ainsi que Kintzheim et Muttersholtz dans le Bas-Rhin)

92, rue du Maréchal De Lattre de Tassigny - 68360 SOULTZ  
Tel : 03 89 74 84 04 - [contact@brigade-verte.fr](mailto:contact@brigade-verte.fr)

*Sébastien Didier, chargé d'étude*

## LPO Info N°60 : précisions

Dans le précédent LPO Info, nous publions un article relatif à l'abattage de frênes, entraînant dans certains cas la disparition de nids de hérons cendrés. Sensible à cette publication, la ville de Sélestat, gestionnaire de la réserve de l'Illwald dans laquelle de nombreuses coupes ont été effectuées, à souhaité que nous précisions un élément : en l'occurrence, la héronnière détruite se situait dans la forêt communale d'Ebersmunster et non celle de l'Illwald.

## Quoi de neuf au centre de soins de Rosenwiller ?



### Au centre de soins, l'hiver n'est plus synonyme de repos...

Au printemps et en été, le centre recueille les 3/4 du total de ses pensionnaires annuels, liés pour beaucoup à la saison de reproduction et son intense activité. Entre octobre et mars, le centre recueille le quart restant. Ce qui en fait une saison moins chargée... théoriquement !

Ces rythmes saisonniers bien marqués permettaient aux soigneurs de se consacrer à d'autres missions relatives au fonctionnement ou à l'entretien du centre de sauvegarde : mise à jour des protocoles de soins, gestion administrative... Cependant, même si en période hivernale le centre a moins de pensionnaires, les pathologies dont souffrent les animaux sont souvent compliquées et nécessitent des soins plus lourds et longs. L'automne dernier, le centre a recueilli 80 jeunes hérissons, qu'il a fallu biberonner pour la plupart (entre 6 et 23h), puis garder captifs tout l'hiver pour ceux qui ne pouvaient hiberner (ce qui suppose de changer leur litière et les nourrir), ainsi que 23 hérissons adultes blessés. La charge de travail était donc particulièrement importante l'hiver dernier ! Même le retour à la liberté nécessite des précautions importantes pour que ces jeunes animaux inexpérimentés survivent dans leur nouvel environnement : le protocole d'émancipation progressive leur permet ainsi d'apprendre à trouver leur nourriture tout en bénéficiant d'un gîte et d'un apport de nourriture, le temps qu'ils prennent leur complète indépendance.

### Changement dans les équipes !

Le centre est ouvert 7j/7, toute l'année, week-ends et jours fériés compris. Avec un nombre de pensionnaires croissant depuis son ouverture, l'organisation des journées doit être optimale. C'est le travail des responsables du centre, qui mettent un soin particulier à coordonner un réseau efficace de bénévoles, d'écolovolontaires et de stagiaires.

Chaque année, plusieurs volontaires en service civique épaulent l'équipe du centre de soins, permettant ainsi une couverture optimale des permanences journalières : les soins démarrent à 7h le matin, parfois 6h pour les premiers biberonnages de jeunes mammifères, pour terminer à 19h, voire en saison estivale à 23h. Pour chaque volontaire, cet investissement de 8 mois leur permet en contrepartie d'acquérir des expériences riches dans le domaine des soins animaliers. La LPO remercie ainsi chaleureusement



De g. à d. : Laetitia Philippe, Emilie Dusausoy et Thibault Stenger ont rejoint l'équipe salariée en début d'année.

### Une opération incertaine ... mais réussie !

Lorsque les soigneurs ont ausculté ce jeune hérisson à son arrivée au centre de sauvegarde en novembre dernier, ils ne donnaient pas cher de sa vie : les yeux vitreux, très déshydraté, de nombreuses plaies et la gueule du pauvre animal qui se tordait d'un triste sourire ensanglanté...

Ni une, ni deux, rendez-vous est pris en urgence chez un vétérinaire partenaire du centre afin de tenter le tout pour le tout. La radio est sans appel : fracture de la mâchoire, l'ayant probablement empêché de se nourrir plusieurs jours durant. On décide alors de l'opérer. Un cerclage est posé afin de maintenir entre elles les différentes parties fracturées de la mâchoire inférieure et de permettre leur bonne reconsolidation.

Commencent alors de longs mois d'attente, deux mois d'hiver sans pouvoir hiberner, ni manger d'aliments solides. Les jours suivant l'opération, soigneurs et bénévoles se relaient pour le sonder avec de la pâtée transformée en purée liquide. Puis après avoir repris quelques forces, le petit hérisson parvient à laper seul, et avec voracité, pâtée et purées de fruits de saison concoctées

avec soin par l'équipe. C'est avec soulagement que le cerclage lui est finalement enlevé à la mi-janvier. Sa convalescence durera encore deux mois, notamment pour se réhabituer à manger de la nourriture solide. Et début avril, enfin remis et rétabli, le petit rescapé retrouva la liberté ! Un grand moment d'émotion pour celles et ceux qui ont suivi l'animal durant de longs mois !



Un hérisson sauvé in extremis grâce au travail des soigneurs (photo Lucille Armand, LPO Alsace)



## Vie associative

pour leur aide précieuse Marine Chiffolleau, Sarah Verdeil, Pauline Guinet, Lucile Armand, Opheline Arnold et Thibault Stenger, dont les contrats se sont terminés début 2019.

Ils sont désormais remplacés par la nouvelle équipe de volontaires en service civique : Lea Mendelewski, Sarah Lepert, Cynthia Rault, Camille-Délice Blin, Suzanne Delude, Elise Brunstein. Bienvenue à eux ! Maurice Meyer, en cessation progressive d'activité à La Poste, a également rejoint l'équipe de la LPO depuis le mois de janvier.

Enfin, depuis le 1<sup>er</sup> avril, Thibault Stenger, Emilie Dusausoy et Laetitia Philippe ont en outre rejoint l'équipe salariée du centre. Aux cotés de Suzel Hurstel (responsable du centre) et de Lauriane Perraud, toutes deux soigneuses expérimentées, ils se perfectionnent tous les trois aux soins des animaux et aux aspects administratifs et de gestion des équipes de bénévoles. Bienvenue à eux !!

### Rencontre annuelle des soigneurs des centres de sauvegarde du grand-est

Chaque année, les responsables et les soigneurs des 4 centres de soins se retrouvent. L'objectif est triple. Au-delà des liens noués, l'échange et les retours d'expérience permettent à chaque structure d'optimiser ses protocoles sur les différentes espèces et pathologies. Les points liés à l'administratif, fortement chronophage mais obligatoire, ainsi que les points liés à la logistique, sont également abordés.

Le centre de soins du CSFL (Centre de Soins pour la Faune Lorraine) a accueilli le 28 février dernier les 3 autres centres de soins du CRESREL (Centre de REhabilitation et de Sauvegarde REgional de la faune sauvage), du GORNA (Groupement ornithologique du Refuge Nord Alsace) et de la LPO Alsace.

### Accueil des nouveaux bénévoles

Compte tenu de l'activité en lien avec du « vivant » et des exigences administratives, les modalités d'accueil et de formation des nouveaux bénévoles qui souhaitent s'investir au centre de sauvegarde ont été modifiées. Ceux-ci seront formés sur des missions très ciblées et sur des périodes limitées, les besoins n'étant pas les mêmes tout au long de l'année. Mais bien que ces nouvelles conditions soient plus strictes, les soigneurs font en sorte que chacun des bénévoles trouve son plaisir dans les différentes missions proposées.

**Pour les mois de juin à septembre 2019, la LPO lance un appel à bénévoles, disponibles au moins 2 jours entiers par semaine, pour aider au nourrissage des martinets noirs. La LPO lance également un appel aux bricoleurs !**

### Formations

Comme chaque année les soigneuses du centre de sauvegarde ont mis en place des formations à destination des nombreux bénévoles qui s'investissent au centre

de soins. Cette année, les thématiques concernaient la prise en charge et les soins des martinets noirs, la présentation générale de la morphologie aviaire, la gestion des principales blessures et maladies, la sensibilisation sur l'importance des protections individuelles dans les activités de soins.

### Réponses aux demandes de nouvelles

Depuis 4 ans, les découvreurs des animaux pouvaient demander des nouvelles des animaux qu'ils confiaient au centre de soins en envoyant un mail. Cette tâche mobilisait une personne plus de 3 jours par semaine. Le nombre d'animaux accueillis annuellement étant en hausse, la LPO ne peut plus mobiliser autant de temps sur cette mission, cela se fait au détriment des soins. **Désormais, les réponses aux demandes de nouvelles se font uniquement par téléphone, sur un créneau horaire bien précis : soit le mercredi entre 13h30 et 15h.** Les soigneurs remercient d'avance les futurs découvreurs pour leur compréhension.

*Suzel Hurstel, responsable du centre*



Formation à la biologie des martinets noirs (photo LPO Alsace)

## Appel à don !

La LPO Alsace lance un vaste appel à don pour aider au financement du nouveau centre de soins de Rosenwiller et au rapprochement des équipes de la LPO.

**Aidez-nous : si chaque membre fait un don de 20€, la LPO peut rassembler près de 50 000 € !**

Rendez-vous sur <http://alsace.lpo.fr> ou envoyez un chèque à la LPO Alsace



# Des communes soucieuses de préserver leur biodiversité

Sensibles à l'écologie, de plus en plus de communes souhaitent agir concrètement en faveur de la nature sur leur ban communal. En 2018, la LPO Alsace a ainsi réalisé des inventaires naturalistes et fait des propositions d'aménagements écologiques pour le compte de plusieurs communes, s'inscrivant dans une politique de la Trame Verte et Bleue (TVB). Ces projets sont généralement financés dans le cadre d'appels à manifestation d'intérêt (AMI), par la Région Grand-Est, l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse, la DREAL\* Grand-Est, ainsi que des communes elles-mêmes et communautés de communes. Retour sur les actions mises en œuvre...

## Neuwiller-lès-Saverne

La LPO a réalisé le diagnostic de la TVB de Neuwiller-lès-Saverne, commune du Parc Naturel des Vosges du Nord désireuse d'agir en faveur de la biodiversité dans le cadre de son projet de territoire à énergie positive financé par l'Etat. Son ban communal est situé à cheval sur le massif gréseux des Vosges du Nord et les collines calcaires sous-vosgiennes. La commune est une véritable vitrine en matière de paysages caractéristiques du Piémont vosgien, avec son réseau important de vergers à haute-tige, de prairies et de zones humides, abritant une biodiversité remarquable. Citons notamment, parmi les oiseaux, la locustelle tachetée, la pie-grièche écorcheur, le tarier pâtre, la chevêche d'Athéna, le bruant des roseaux et autres rousserolles effarvates. Côté insectes, l'agrion de mercure et le cuivré des marais se côtoient le long du ruisseau du Fleischmesser.

Le diagnostic de la TVB a été présenté au conseil municipal le 29 mars 2019. Pour cette commune, l'enjeu sera moins de renforcer la TVB, qui est encore en bon état de conservation, que de maintenir la qualité et la diversité de son paysage sur le long terme.



Zone humide favorable à la locustelle tachetée  
(photo Emilie Hartweg, LPO Alsace)

## La Trame Verte et Bleue en quelques mots

La Trame Verte et Bleue (TVB) est une politique qui a pour objectif de réduire la perte de la biodiversité, en maintenant et en reconstituant un réseau d'échanges sur le territoire afin que les espèces animales et végétales puissent se développer, trouver les ressources nécessaires et se reproduire. Ce réseau ou « maillage » écologique, est constitué de réservoirs de biodiversité, fragments d'habitats et micro-habitats dans lesquels les individus peuvent réaliser tout ou partie de leur cycle de vie, et des corridors écologiques qui les relient. La Trame Verte est ainsi constituée d'un ensemble d'éléments paysagers tels que les réseaux arborés, herbacés et culturaux, plus ou moins connectés entre eux, tandis que la Trame Bleue est formée des éléments en lien avec l'eau tels que les cours d'eau, les canaux, les fossés, les plans d'eau, les étangs, les mares, ainsi que les zones humides de toutes natures.

## Communauté de communes des Portes de Rosheim



Point de vue depuis la future voie verte  
(photo Eric Brunissen, LPO Alsace)

Le projet de la Communauté de Communes des Portes de Rosheim porte sur la préservation de la trame verte et bleue qui s'est formée le long d'une ancienne voie de chemin de fer permettant à l'époque de transporter la roche extraite des carrières de Saint-Nabor jusqu'à Rosheim. Durant l'exploitation de la voie, la végétation y était systématiquement éliminée. Or, à partir des années 1990, seuls quelques trains touristiques circulaient et l'entretien de la voie a progressivement été abandonné. Depuis une vingtaine d'années, la végétation a ainsi pu se développer sans intervention humaine sur près de 12 kilomètres. Les riverains ont assisté à une reconquête du tracé par une grande diversité d'arbres et arbustes arrivés naturellement grâce au vent, aux

## Trame verte et bleue

mammifères et aux oiseaux. A l'heure de décider de la transformation de la voie en piste de circulation douce (vélos, piétons, etc.), des élus du secteur ont su convaincre leurs collègues de la nécessité de préserver ce « ruban vert » tout au long du parcours. Après avoir effectué une étude globale du tracé, la LPO participe à l'information du public familial et scolaire. En parallèle, elle contribue à la limitation de l'impact des travaux. Lors d'une seconde phase, il s'agira de relier cette voie verte aux réservoirs de biodiversité du Bischenberg et des collines calcaires de Rosenwiller en favorisant l'implantation de haies et en préservant les vergers.

### Val de Villé

Les projets de Breitenbach et Saint-Martin dans le Val de Villé sont tournés vers la préservation de la trame verte existante et à son enrichissement, et s'inscrivent dans un programme plus large permettant de développer une liaison économique, écologique, touristique et pédagogique entre le Val de Villé et le Champ du Feu.

Le territoire, composé de nombreuses prairies de fauche, a vu certaines haies disparaître, pourtant favorables à des espèces sensibles comme la pie-grièche écorcheur. L'une des missions de la LPO est entre autres de dialoguer avec les agriculteurs pour réimplanter des arbustes épineux. Par ailleurs, en complément de la réalisation d'une étude globale à l'échelle des deux communes, des arbres fruitiers ont été plantés, des nichoirs posés et le projet prévoit la création de mares. Quant à la forêt, elle fait l'objet de discussions pour augmenter son degré de naturalité, par la mise en place d'îlots de sénescence, par exemple. Le lancement de la deuxième phase, depuis le début de l'année, permettra d'étendre l'analyse de la Trame Verte et Bleue à 3 communes environnantes (Albé, Le Hohwald et Maisonsgoutte), ce qui renforcera l'importance écologique des mesures mises en place.



A Breitenbach, coteaux favorables à la pie-grièche écorcheur (photo V-A. Clément-Demange, LPO Alsace)

### Rhinau

La commune de Rhinau, déjà investie dans la préservation de son patrimoine naturel, a engagé à l'automne 2018 une démarche de reconquête de la biodiversité en confortant et rétablissant les corridors écologiques sur le ban communal avec la participation des acteurs de son territoire, en association avec la LPO Alsace.

La commune offre un panel représentatif des milieux naturels présents le long de la bande rhénane, sur un territoire de 1700 hectares.



Pelouse à orchidées typique de Rhinau (photo Eric Brunissen, LPO Alsace)

Les paysages sont variés : prairies de fauche, haies et forêts, ceintures de vergers autour du village et zones cultivées. Le réseau hydrographique est particulièrement dense, avec une forte diversité en taille et type de cours d'eau. La LPO Alsace réalisera un diagnostic de la biodiversité présente sur la commune et accompagnera la mise en œuvre de plusieurs actions dans le cadre de ce projet, telles que la plantation d'une haie champêtre, la création d'un verger de fruitiers à hautes tiges et le semis d'une prairie fleurie.

### Fermes Bio-Diversité

Le projet « Fermes Bio-Diversité » consiste à travailler avec 12 agriculteurs répartis sur le territoire alsacien, afin de réaliser un diagnostic de la biodiversité sur leurs terres dans le but d'établir des propositions de gestions et/ou d'aménagements et d'en réaliser certaines (voir LPO Info n°60). Plusieurs actions concrètes ont ainsi été menées, telles que la plantation de haies, la création de mares, le semis de bandes fleuries ou la création d'abris pour la petite faune et de nichoirs. A titre d'exemple, une haie champêtre composée de différentes essences locales a été plantée dans le cadre d'un chantier participatif organisé par la LPO Alsace et l'OPABA\*\* sur le domaine Gaschy à Eguisheim. A terme,



Chantier participatif de plantation d'une haie champêtre (photo Arthur Keller, LPO Alsace)

celle-ci pourra accueillir la faune typique du vignoble comme l'alouette lulu, le bruant zizi ou même la huppe fasciée, des espèces menacées par la raréfaction des arbres et arbustes dans les vignes.

### Actions ponctuelles

La LPO Alsace est également sollicitée par des particuliers ou des collectivités pour des actions ponctuelles dans le cadre de la Trame Verte et Bleue. Ainsi, elle a participé à la réflexion sur la création d'une roselière de plusieurs hectares autour de la gravière, sur la commune de Beinheim. Les zones humides étant de plus en plus rares, ce projet permettrait de créer un milieu favorable à une multitude d'espèces menacées inféodées à ce type d'habitat telles que le busard des roseaux, le râle d'eau, la rousserolle turdoïde ou le bruant des roseaux. La commune de Beinheim est déjà dans une démarche de préservation et de restauration de la biodiversité avec des mesures telles que la renaturation de cours d'eau, la plantation de haies champêtres ou la gestion favorable des roselières existantes.



Gravière de Beinheim (photo Arthur Keller, LPO Alsace)

Eric Brunissen, Valérie-Anne Clément-Demange, Arthur Keller, chargés d'étude

\* Direction Régionale de l'Environnement, l'Aménagement et le Logement

\*\*Organisation Professionnelle de l'Agriculture Biologique en Alsace

# Au secours de 6 espèces menacées le long du Rhin

**En janvier 2019, la LPO Alsace a débuté, avec ses partenaires, un nouveau programme transfrontalier destiné à mettre en œuvre des mesures concrètes de protection pour 6 espèces menacées sur la zone Ramsar du Rhin supérieur ; ce projet durera 3 ans et mobilisera un vaste réseau d'acteurs.**

## Genèse du projet

Le numéro 60 du LPO Info résumait le travail de grande ampleur mené par la LPO Alsace avec le NABU et l'ILN' entre 2016 et 2018, dans le cadre du projet transfrontalier baptisé « Ramsar Rhinature/ Rams'Artenschutz ». Dans ce projet, 22 espèces minutieusement choisies sur l'ensemble de la zone du Rhin supérieur (de Bâle à Lauterbourg), labellisée Ramsar, à savoir reconnue d'intérêt international en terme de zone humide, avaient été étudiées. Ces études ont permis de dégager, pour chaque espèce, côté allemand et côté français, les protocoles de suivi utilisés, les mesures de conservation existantes (ou non), les menaces qui pèsent, etc. Parallèlement, un annuaire et un organigramme binationaux des acteurs intervenant sur le secteur avaient pu être établis.

Le nouveau projet transfrontalier, nommé « Ramsar Biodiversité/ Ramsar Biodiversität », repose sur l'analyse de ce travail et se déclinera cette fois en la mise en œuvre d'actions concrètes de protection, permettant la pérennisation et le développement de 6 espèces cibles.

## Des mesures pour 6 espèces phare

Sur les 22 espèces étudiées, six ont été sélectionnées pour faire partie de ce plan d'actions concrètes : le vanneau huppé, la sterne pierregarin, le râle d'eau et la chevêche d'Athena pour les oiseaux, le murin de Bechstein pour les mammifères et la rainette verte pour les amphibiens. Ces espèces, dites « parapluie », leur présence dans un milieu garantissant celle d'un cortège d'autres animaux, sont aussi représentatives d'un habitat particulier : roselière, prairie humide, forêt alluviale, pré-verger...

Grâce à l'inventaire et à l'analyse des mesures de conservation possibles réalisée dans le projet Ramsar Rhinature, les actions

les plus efficaces ont été mises en exergue par les spécialistes. Une fois ces mesures sélectionnées et la liste des sites potentiels établie, la prise de contact avec le gestionnaire de ces sites devra permettre de concrétiser la faisabilité des actions. Les maîtres d'ouvrage et les autres acteurs de terrain pourront ensuite intervenir concrètement.

## Quelles mesures pour quelles espèces ?

### La sterne pierregarin

Espèce pionnière, la sterne pierregarin affectionne les bancs de graviers nus pour nicher, bancs que l'on trouvait naturellement le long du Rhin lorsqu'il était sauvage, avec ses phases d'inondation et d'exondation. La canalisation du fleuve ayant largement perturbé cette dynamique essentielle à de nombreuses espèces, les zones de nidification propices à la sterne ont quasiment disparu. Seuls persistent quelques secteurs anthropisés, tels que les musoirs des centrales électriques, où l'oiseau doit alors faire face à une forte concurrence et un risque de prédation accru.



Pour permettre le développement des effectifs de l'espèce, plusieurs mesures seront mises en place : la construction de radeaux de gravier, placés sur certaines gravières et plans d'eau particulièrement favorables et la transformation de certains terrains ou infrastructures en zone durablement dévégétalisées, par la pose de géotextiles organiques et l'apport de gravier.

### Le vanneau huppé

Autrefois commun en Alsace, le vanneau huppé recherche les vastes milieux ouverts, au relief peu accentué, où le couvert végétal sont peu élevé et peu dense, et où l'eau ou l'humidité est régulièrement présentes. L'assèchement et l'amendement des prairies et l'intensification des cultures ont été particulièrement dommageables pour l'espèce.

L'expérience montre que la mise en place de dépressions humides, au sein de parcelles offrant des caractéristiques bien spécifiques joue dans la



## Dossier

réinstallation de l'espèce. Il est ainsi programmé de réaliser de telles dépressions, incluses dans des zones non fertilisées et peu fréquentées. L'enjeu repose sur l'adhésion au projet des gestionnaires de ces sites et leur acceptation de ne pas exploiter ces surfaces.

### La chevêche d'Athéna

Appartenant aux 3 plus petites espèces de rapaces nocturnes, la chevêche d'Athéna se reproduit dans le secteur dans les arbres creux situés en milieu ouvert, ce qui correspond en Alsace et dans le Bade-Wurtemberg aux prés-vergers à hautes-tiges. Victimes de la construction de lotissements autour des villages et remplacés par de jeunes arbres fruitiers à basses-tiges, les vergers favorables à l'espèce ont massivement diminué.



Forts d'un programme pluriannuel de mise en place de nichoirs spécifiques à l'espèce, de développement de prairies extensives et de plantation d'arbres, méthodes qui ont fait leurs preuves, les spécialistes continueront d'étendre ces actions particulières, qui pallient efficacement le manque de cavités naturelles et créent des zones d'alimentation favorables.

### Le rôle d'eau

Le rôle d'eau est une espèce discrète, aux effectifs naturellement faibles, inféodée aux zones humides en général et aux roselières en eau en particulier. Seule la réhabilitation de son habitat, en forte régression, permettra le maintien de l'espèce dans la zone d'étude. Ainsi, des mares seront creusées au sein de zones favorables accueillant déjà quelques phragmitaies et roselières, afin de permettre l'extension de cette végétation particulière.



### Le murin de Bechstein

Parmi les 23 espèces de chauves-souris présentes dans la région, le murin de Bechstein a la particularité de rechercher les milieux forestiers âgés, disposant de houppiers élevés. Il y trouve à la fois ses sites de mise bas, de chasse et d'hibernation. Cet habitat étant lui aussi menacé, notamment par le développement d'une sylviculture intensive, seul le repérage de ces sites et leur mise en protection aura un impact notable sur l'espèce. Un travail d'inventaire et de recherche des colonies sera ainsi effectué à large échelle et sera associé à la sensibilisation des gestionnaires des parcelles forestières au respect de certaines pratiques compatibles avec la biologie de l'espèce.



### Rainette verte

Espèce typique des zones alluviales disposant de nappes phréatiques hautes et de prairies humides comportant des zones arbustives, la rainette se reproduit dans des mares bien ensoleillées et peu profondes. Un inventaire mené à l'échelle de la zone d'étude permettra de connaître la présence de l'espèce et de mettre en place, dans les zones les plus favorables, des mares spécifiques.



### Des acteurs de terrain experts

Si la LPO Alsace reste le porteur du projet, elle est accompagnée dans la réalisation de ces différentes actions par des partenaires techniques : le NABU et l'ILN, déjà impliqués dans le projet Ramsar Rhinature, ainsi que le GEPMA et BUFO<sup>2</sup>. Les chargés d'études coordonneront les travaux mais travailleront avec un vaste réseau de bénévoles et d'experts français et allemands.

### Des partenaires financiers variés

Pour mener à bien ces mesures, plusieurs partenaires se sont impliqués : l'Union européenne, à travers le programme Interreg, à hauteur de 50% du budget. Les 50% restants sont financés par la DREAL, la Région Grand Est, l'Agence de l'Eau Rhin Meuse, EDF et les Jardins de Gaïa côté français et par les Regierungspräsidium de Freiburg et de Karlsruhe et la commune de Lauf, côté allemand.

En savoir plus :

<http://alsace.lpo.fr/index.php/ramsar-biodiversite>

*Cathy Zell, Chargée de communication*

<sup>1</sup> Naturschutzbund Südbaden, Institut für Landwirtschaftsökologie und Naturschutz

<sup>2</sup> Groupe d'Etude et de Protection des Mammifères d'Alsace, Association d'étude et de protection des reptiles et amphibiens.

Photos : Claudie Stenger, Guy Thomas, Samuel Audinot, Vadim Heuacker, Jean-Marc Bronner, Eric Buchel.



# STOP au nourrissage au pain !

**Depuis longtemps, la LPO prône le non nourrissage des oiseaux avec du pain, en raison des risques de maladie qu'il peut provoquer. Elle s'est associée à des campagnes de communication avec plusieurs communes (Ostheim, Erstein, Strasbourg...) pour limiter cette pratique. Mais ses avertissements se sont hélas concrétisés ce printemps, avec la découverte de dizaines de cygnes morts...**

Le 13 mars, le pôle Médiation Faune Sauvage (MFS) recevait le premier d'une longue série de témoignages signalant la présence de plusieurs cadavres de cygnes, flottant dans le canal d'alimentation de l'III à Erstein. Des décès en nombre, inhabituels, qui ont immédiatement alerté l'attention de la LPO et l'ont conduite à trouver l'origine de l'hécatombe.

Il s'est vite avéré que cette partie du canal est longée par un chemin très fréquenté, où les promeneurs nourrissent couramment les cygnes, comme d'habitude avec du pain. Les soupçons se sont alors rapidement portés sur cette pratique, dont on sait qu'elle peut engendrer des épidémies suite au pourrissement du pain dans l'eau. Au début, 8 cadavres étaient présents, mais leur nombre n'a cessé d'augmenter au cours du temps, atteignant à la fin une trentaine d'animaux. L'information a de suite été relayée à la Brigade de Gerstheim de l'Office National de la Chasse et la

Faune Sauvage, dont les agents se sont chargés de collecter quelques cadavres pour les transmettre à un laboratoire d'analyses.

Les résultats ont révélé que la cause de la mort était une entérite à clostridium, autrement dit une infection intestinale causée par une bactérie, confirmant l'hypothèse d'une mortalité liée au nourrissage inadapté. Contactée par le pôle MFS, la ville d'Erstein a accepté la mise en place de panneaux de sensibilisation aux places de nourrissage couramment fréquentées par les promeneurs, mettant

en garde contre l'usage de pain pour la faune sauvage. Une démarche souvent difficile, car cygnes, canards et ragondins semblent fortement apprécier le pain, et cette pratique est bien ancrée. *A contrario*, les conséquences néfastes pour la santé des animaux sont la plupart du temps ignorées ou incomprises. Dans ce cas, la preuve en a pourtant été flagrante...

Nous rappelons que, même si le nourrissage des oiseaux d'eau et des ragondins n'est pas nécessaire, y compris en hiver, il est possible d'apporter un complément alimentaire à ces animaux familiers, mais à la condition que ces aliments soient respectueux de leur régime alimentaire naturel. Essentiellement herbivores, ces animaux peuvent ainsi être nourris avec des végétaux (fanés, salades...) ou des grains de maïs, mais jamais avec des féculents de type pain ou gâteaux.

*Camille Fahrner, pôle MFS*



*Le pain est néfaste pour les oiseaux !*

## Pose de nichoirs à martinets noirs à Muttersholtz

Déjà très engagée dans la restauration de sa trame verte et bleue depuis 2010, la commune de Muttersholtz a suivi les conseils de la LPO et a profité des travaux d'isolation de sa mairie pour y installer ce printemps 9 nichoirs à martinets noirs. Le programme de rénovation thermique de ses bâtiments publics s'inscrit dans le cadre de sa démarche « Territoire à énergie positive » (cf. [www.territoires-energie-positive.fr](http://www.territoires-energie-positive.fr)), qui inclut également un plan de gestion écologique des espaces verts et des terrains communaux.

Les quelques martinets noirs qui fréquentent déjà la commune vont ainsi avoir la possibilité d'investir la mairie d'une commune élue Capitale française de la biodiversité en 2017. Tout un symbole !



*Nichoirs à martinets inclus sous la gouttière de la mairie de Muttersholtz (photo Eric Brunissen, LPO Alsace).*

# Des sorties nature à côté de l'école ? C'est possible !

Les enseignants des écoles, collèges et lycées sollicitent régulièrement la LPO pour organiser des sorties avec leurs classes. Rapidement, se pose la question du lieu à explorer, de la réservation d'un autocar...



Observation des oiseaux aux abords de l'école  
(photo Marc Keller, LPO Alsace)

On choisit souvent les bords du Rhin, les plans d'eau, les Hautes-Vosges et les grands massifs forestiers que les élèves méconnaissent en règle générale. Après une telle visite, les élèves peuvent se montrer éblouis par les paysages, la nature relativement sauvage et parfois l'observation d'un animal remarquable (chamois, milan royal,...). Nombreux sont les enfants qui se rendent compte que ces lieux sont finalement peu éloignés de leur domicile et souvent assez accessibles. En dehors de l'aspect découverte d'un tel milieu remarquable, il reste toutefois difficile d'appréhender celui-ci ou d'y réaliser facilement des actions de protection.

L'observateur qui a le sentiment d'avoir connu une expérience extraordinaire dans cette nature peut également considérer que son environnement quotidien est plutôt triste et qu'il n'y a pas grand chose à observer. Les enfants habitants dans des villages ne semblent d'ailleurs pas plus « connectés » à leur environnement naturel que ceux des villes. Il est par conséquent utile de fournir des clés pour permettre de découvrir un environnement proche de chez soi à travers la sortie dite « de proximité ».

Au printemps, le serin cini, la fauvette à tête noire et le martinet noir peuvent être observés parfois sans sortir de la cour de l'établissement. Il s'agit d'espèces plutôt communes mais pour les adultes comme pour les élèves, c'est bien souvent une véritable découverte. En faisant un tour du quartier, il n'est

pas rare de recenser une vingtaine d'espèces d'oiseaux. Le message à transmettre est bien que « passionnés par les espèces prestigieuses comme les aigles, les tigres, les dauphins ou des milieux grandioses et lointains, il ne faut pas négliger de faire des découvertes à côté de chez soi ! ». Concrètement, découvrir la faune et la flore à côté de son lieu de vie permet aussi d'identifier les menaces qui pèsent sur elles et des actions possibles pour les protéger. Certains oiseaux, par exemple, fréquentent les environs de l'école sans pouvoir s'y nourrir, s'y cacher, s'y reproduire. Ainsi, la sortie de proximité, qui permet de connaître ces oiseaux et leurs besoins, peut déboucher sur une intervention en leur faveur : fauche tardive, plantation de végétaux sauvages, création de mare, installation de nichoirs et mangeoires, etc.

Au final, c'est une grande satisfaction pour tous quand la sortie de proximité donne envie d'agir localement sur son environnement.

*Marc Keller, animateur*

## Bilan

En 2018, Marc Keller et Sophie Boithiot, les animateurs de la LPO Alsace dans le Bas-Rhin et le Haut-Rhin, ont réalisé 285 ateliers et sorties, pour un total de 7100 élèves, de la maternelle au lycée.

## Entre le 15 mars et le 31 juillet, il est interdit de couper les haies !

Chaque année, la LPO Alsace reçoit des dizaines d'appels concernant des destructions de haies : arrachage, coupe, entretien, dès que les beaux jours sont là. C'est pourtant exactement la période et l'endroit où les oiseaux installent leur nid et y élèvent leurs petits !

Nous rappelons donc que la destruction des haies est interdite par arrêté préfectoral (67 et 68) durant toute la période de reproduction. Même si cet arrêté cible certains linéaires de haies, il relève du bon sens que chacun le respecte et ne réalise des travaux qu'en dehors de cette saison si sensible pour notre faune.



Arrachage de haies  
(photo Pascal Muller)

# Sorties nature : votre programme du 2<sup>e</sup> semestre 2019

Les guides bénévoles de la LPO Alsace organisent, tout au long de l'année, des sorties nature, sur l'ensemble du territoire. Elles sont toutes visibles sur le site Internet de la LPO Alsace, et régulièrement mises à jour. Consultez notre agenda en ligne\* et découvrez, gratuitement, la nature près de chez vous !

## 29/6 - Le Nonnenmattweiher

Découverte des richesses floristiques et naturalistes autour d'un lac tourbère du Hochschwarzwald. Guide: Edmond HEROLD

## 21/7 - Promenade dominicale autour du village d'Ottrott et découverte d'oiseaux spectaculaires.

Sortie au cœur de l'été pour tenter de les voir, les apercevoir, avant le début du grand départ .....les jeunes auront quitté leur nid et s'épanouissent déjà. Espèces emblématiques des lieux : loriot d'Europe, tarius pâle, pie-grièche écorcheur et fauvette grisette... Guide: Jean-Marie RISSE

## 25/8 et 13/10 - Migrateurs d'été au Strangenberg

Dès la fin de l'été, nombre d'espèces repartent déjà vers leurs quartiers d'hiver. Ainsi, milans noirs, bondrées apivores et busards des roseaux sont parmi les premiers rapaces à se mettre en mouvement. Le spectacle est complété par les cigognes blanches qui passent massivement, et parfois une cigogne noire vient pimenter les observations... Guides: Florentin HAVET et Rémy ESCOLIN



Sortie guidée à Saint-Amarin (photo Philippe Defranoux)

\*<http://alsace.lpo.fr/index.php/sorties-et-evenements/programme-des-sorties>

## Des jumelles au secours de la faune indonésienne

Connue pour l'extraordinaire richesse de sa biodiversité et un taux d'endémisme remarquable, la région indo-malaise connaît une diminution catastrophique de ses effectifs d'oiseaux. En Indonésie, les pratiques traditionnelles, qui reposent sur le fait que chaque famille ait un oiseau chanteur chez soi, sont dépassées depuis quelques années par un véritable business et un commerce d'articles en lien avec la captivité qui explose. Le prélèvement d'oiseaux dans la nature prend le dessus sur l'élevage et alerte les associations de protection de la nature, qui parlent désormais de forêts silencieuses.

L'association européenne des zoos et aquariums (AEZA) agit à leurs côtés : près de 230 parcs zoologiques s'investissent pour sensibiliser occidentaux et habitants indonésiens à la sauvegarde de leur avifaune locale, par la mise en place d'actions se déclinant autour de programmes éducatifs, de projets

d'implantation de centres de soin et de sauvegarde et de soutien aux opérations visant à établir les bases scientifiques d'une éventuelle réintroduction.

**Concrètement, une de ces actions passe par la collecte de jumelles et de longues-vues, qui seront toutes acheminées en Indonésie en vue de sensibiliser la population locale à l'observation d'oiseaux dans leur milieu naturel. Le zoo de Mulhouse, avec lequel la LPO Alsace a un partenariat de longue date, s'implique dans cette démarche. Ensemble, encourageons ces démarches : si vous disposez de jumelles ou de longues-vues inutilisées, déposez-les nous !** (Deux endroits les recueillent : La LPO Alsace et le zoo du Mulhouse).

**En savoir plus :**

<https://www.green-books.org/songbirdprotection/>





# Bilan 2019 des comptages hivernaux

## Bilan du comptage Wetlands International (WI), week-end des 13 et 14 janvier 2019

Le comptage d'oiseaux d'eau hivernants « Wetlands International » 2019 a pu être réalisé grâce à la mobilisation de 82 compteurs bénévoles du réseau LPO (dont 6 salariés LPO), la participation de 6 agents de l'ONCFS (2 dans le Haut-Rhin et 4 dans le Bas-Rhin), de 6 bénévoles de l'A.P.O.E. de Hégenheim, et bien sûr avec l'étroite collaboration de nos collègues badois (environ 35 compteurs) pour le comptage rhénan. Comme chaque hiver, quelques nouveaux volontaires ont soit formé une nouvelle équipe, soit été intégrés dans différentes équipes de compteurs chevronnés.

De fortes chutes de pluie ont perturbé le comptage dans la matinée du dimanche ; malgré cela, tous les secteurs ont pu être comptés sans problème. La totalité du cours du Rhin a pu être couverte, ainsi que 249 polygones de comptage extra-rhénans (\*) sur les 267 répertoriés à ce jour.

Comme les cinq hivers précédents, le comptage rhénan a été effectué en collaboration avec les associations badoises de la F.O.S.O.R. (de Huningue à Gamsheim) et de l'OAG Karlsruhe (au Nord de l'embouchure de la Murg). A signaler : 8 équipes mixtes franco-allemandes ont pu être constituées cet hiver, et aucun double-comptage n'a été constaté.

### Quelques faits marquants de ce comptage

Le site le plus important pour l'hivernage en Alsace reste, comme d'habitude, le plan d'eau de Plobsheim, avec un effectif global de 9 825 oiseaux recensés (toutes catégories confondues).

Au plan régional, par rapport aux deux comptages précédents :

- effectifs encore en hausse notable pour le harle bièvre (1 512 ind.), et à moindre échelle, pour la sarcelle d'hiver (1 310 ind.) et le canard colvert (16 356 ind.)
- effectifs stables pour le garrot à œil d'or (756 ind.)
- par contre, effectifs en baisse pour quasiment toutes les autres espèces ...

Globalement, les effectifs recensés (55 672 ind.) sont très légèrement supérieurs (+ 2800 ind.) à ceux du comptage de janvier 2018, lequel reste donc à ce jour le plus faible enregistré dans nos bases de données !

L'effectif des cygnes « sauvages » en Alsace à la mi-janvier était de 58 cygnes chanteurs et 2 cygnes de Bewick. Aucun plongeon n'a été observé durant ce comptage !

Périodes	Moyenne 2001-2011	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Sites rhénans	55052	44291	41169	37943	42456	31515	33906
Sites extra-rhénans	15076	24590	24312	23037	25523	21318	21766
Total toutes espèces	70128	68881	65481	60980	67979	52833	55672
Total oiseaux d'eau*	65551	64598	58819	54878	60081	44674	47407
Tendance (par rapport à l'année précédente)		↘	↘	↘	↗	↘↘	↗

\* anatidés sauvages et foulques.

### Le TOP 3 en janvier 2019 :

1. le canard colvert : 16356 individus (en hausse)
2. le fuligule morillon : 9289 individus (en légère baisse)
3. la foulque macroule : 4100 individus (en légère baisse)

47 407 anatidés et foulques ont été comptabilisés sur les secteurs rhénans et les sites extra-rhénans recensés, ainsi que :

- 4 005 autres oiseaux d'eau (plongeurs, grèbes, cormorans ...)
- 4 203 ardèidés, rallidés, limicoles, laridés et passereaux remarquables
- 57 anatidés échappés de captivité

Côté « raretés », la vedette revient sans conteste à ce mâle de fuligule à bec cerclé découvert sur le plan d'eau du Rohrschollen le jour du comptage ; il a séjourné près d'un mois sur le site. A noter également : 1 grèbe esclavon, 2 eiders à duvet, 5 macreuses brunes, 4 harles huppés et 1 pygargue à queue blanche.

(\*) La notion de polygone de comptage est liée au redécoupage des sites extra-rhénans lors de leur digitalisation dans le nouveau module de saisie des données WI, disponible sur Faune Alsace depuis janvier 2018.

*Christian Frauli*



Harles piettes mâles et femelles (photo Christian Frauli)

# Les effraies, des chouettes suivies mais de plus en plus malmenées

L'effraie des clochers, la « dame blanche » de nos villages, est un oiseau des milieux ouverts et des bocages. Elle niche dans les granges, les clochers d'églises, les greniers ou les pigeonniers, et se nourrit principalement de micromammifères. Elle a longtemps été persécutée, notamment clouée sur les portes pour supposément éloigner le mauvais sort. Ce temps est heureusement révolu : l'effraie des clochers est aujourd'hui strictement protégée, mais fait face maintenant à d'autres difficultés, plus modernes...



Effraie des clochers (photo Vincent Michel)

Une étude menée en Bourgogne et en Franche Comté a mis en évidence une mortalité allant jusqu'à une effraie tuée par kilomètre d'autoroute et par an !

L'effraie souffre aussi de la raréfaction des sites de nidification favorables. En effet, face à l'expansion du pigeon biset feral, de nombreuses communes ont progressivement engrillagé leurs clochers. L'installation de nichoirs dans les églises a alors permis de maintenir l'espèce dans de nombreux villages. La LPO Alsace, à ce titre, a joué un rôle précurseur. Dès la fin des années 70, ce sont ainsi plusieurs centaines de nichoirs qui ont été installés dans les deux départements.

Récemment, deux nichoirs ont encore été installés.

A Aschbach, l'opération a été possible grâce à la motivation conjointe d'Alain Suss, habitant du village, de la mairie et du conseil de fabrique. Le nichoir a ainsi été installé le 9 mars, avec l'aide de Freddy Sturm et de Christian Saussé, membres du groupe local de Wissembourg et environs.

A Gimbrett, commune associée de Berstett, la mairie a été démarchée par un autre bénévole : Fabrice Bechet. Une fois l'accord obtenu, le nichoir a été mis en place le 21 mars avec



Installation d'un nichoir à effraie à Aschbach (photo Frédérique Merck)

l'aide des ouvriers municipaux. Les clochers des deux autres villages associés, Berstett et Rumersheim, sont déjà équipés d'un nichoir chacun, occupés chaque année par des effraies et des faucons crécerelles.

La pérennisation du suivi effraie doit donc beaucoup à la mobilisation des bénévoles qui, chaque année, contrôlent au moins deux fois les nichoirs, et veillent à l'intégrité du site en gardant un lien régulier avec les municipalités.

Actuellement, la LPO Alsace recherche des bénévoles pour suivre les sites d'Eckartswiller, de La Petite Pierre et de Sparsbach. A moyen terme, d'autres sites seront proposés au suivi via le site internet de l'association.

## Contacts

67 : Frédérique Merck - frederiquemerck@yahoo.fr

68 : Mado Weissgerber - weissgerber.sigel@wanadoo.fr

*Frédérique Merck*

## Bilan 2018

**Dans le Bas-Rhin**, le suivi des nichoirs à effraie des clochers a mobilisé 54 bénévoles en 2018, pour un total de 122 sites contrôlés. 49 d'entre eux étaient occupés par l'effraie, dont 37 pour lesquels la nidification est avérée. 105 jeunes ont ainsi été observés éclos. Sur 12 sites, les nichoirs sont occupés par une autre espèce protégée : le faucon crécerelle.

Au fil des années, la pression de suivi de certains sites s'était progressivement délitée. En 2016, la LPO Alsace a sollicité le réseau des bénévoles pour avoir une vision plus juste de la population. Ainsi, en deux ans, 9 sites de plus sont à nouveau contrôlés. Ce suivi régulier des sites permet en outre de maintenir une veille vis-à-vis des municipalités concernées et donc de prévenir d'éventuelles fermetures de sites qui, bien qu'illégales si l'effraie y est nicheuse, surviennent encore parfois.

**Dans le Haut-Rhin**, 88 sites ont été contrôlés en 2018. Seuls 28 de ces sites étaient occupés par l'espèce, avec 21 dont la nidification a été menée à terme. Dans ce département, cela représente à peine 64 jeunes à l'envol...

# Le coin des branchés

**Cette rubrique a pour ambition de citer quelques observations remarquables, voire exceptionnelles, effectuées au fil des saisons par les ornithologues de terrain dans notre région. Le présent article couvre la période d'octobre 2018 à mars 2019.**

**Octobre** : la migration des passereaux en automne, très bien suivie au col du Markstein-68, est également perceptible en plaine ; ce fut le cas ce mois-ci avec un passage de remiz pendulines bien fourni, notamment ce groupe d'au moins 18 ind. noté le 07 à Wittelsheim-68. C'est aussi l'époque où le tichodrome échelette, magnifique petit oiseau inféodé aux falaises et parois rocheuses, refait son apparition dans les Htes-Vosges (un le 6 et un le 26, dans le secteur du Falimont/Martinswand à Stosswhir-68), mais aussi dans certaines carrières du piémont, ou même sur des bâtiments (châteaux, églises), comme cet individu observé le 14 sur le mur du cimetière du Dompeter près d'Avolsheim-67 (info. R. Michaud) !

**Novembre** : ce mois est marqué par le retour des premiers canards hivernants, dont certains sont rares en Alsace, comme cette harelde boréale immature présente au Rohrschollen à Strasbourg-67 du 31/10 au 03/11, et surtout ce mâle d'eider à duvet présent du 02 au 12 sur le Rhin à Lauterbourg-67. Côté passereaux, notons le stationnement du 18 au 26 de ce bruant des neiges femelle sur la berge bétonnée du Rhin canalisé à Ottmarsheim-68.

**Décembre** : un pygargue à queue blanche (individu immature en plumage de 2<sup>e</sup> année) était présent du 15 au 17 aux abords du plan d'eau de Plobsheim-67.



*Bruant des neiges (photo Raphaël Nussbaumer)*

**Janvier** : une buse pattue dans un labour le 5 à Liebsdorf-68 ; il s'agit de la seule observation, pour la période considérée (oct. à mars) de cet hivernant rare en Alsace [donnée validée par le CHR\*]. Côté oiseaux d'eau hivernants, la vedette incontestée a été ce mâle de fuligule à bec cerclé, découvert le 13/01 pendant le comptage « Wetlands » au Rohrschollen, présent jusqu'au 16/02 [3<sup>e</sup> mention alsacienne pour cette espèce, donnée à valider par le CHR] !

**Février** : le plongeon imbrin n'a pas été observé en Alsace cet hiver. Le plongeon arctique totalise 13 données, en novembre et en décembre. Quant au plongeon catmarin, 3 individus ont été notés cet hiver, dont un adulte présent du 15 au 19 sur la gravière de Dalhunden-67.

**Mars** : nouvelle surprise avec la 4<sup>e</sup> mention alsacienne du fuligule à bec cerclé, une femelle cette fois-ci, observée le 18 à la pointe sud du plan d'eau de Plobsheim-67 [donnée à valider par le CHR] ! A noter également le retour de l'hirondelle de rochers sur son site de nidification de 2018 dans la Vallée de Munster : 6 adultes vus le 24, laissant augurer d'une nouvelle nidification ce printemps

Bien entendu, cette liste est loin d'être exhaustive. Pour suivre l'actualité ornithologique alsacienne au fil de l'eau, une seule adresse : <http://www.faune-alsace.org> ; et bien évidemment, n'oubliez pas de saisir vos propres observations !

*Christian Frauli*

\*CHR : Comité d'Homologation Régional

## A vos jumelles !

Après l'hirondelle de fenêtre en 2017 et le corbeau freux en 2018, c'est **le grèbe huppé qui a été choisi comme oiseau de l'année 2019** dans le Grand Est. L'objectif de l'action « Oiseau de l'année » est triple : mettre à l'honneur une espèce et lancer des actions de communication, développer la connaissance sur sa répartition et ses effectifs dans le Grand Est et engager des actions de protection si nécessaire.

*Grèbes huppés (photo Claudie Stenger)*

Les recensements sont en cours. Si vous voulez y participer, contactez :

- pour le Bas-Rhin :  
Yves Muller : yves.muller@lpo.fr
- pour le Haut-Rhin :  
Guy Ritter : guy.ritterlpo@orange.fr



# Les groupes locaux en action

## Groupe chevêche 68

Le « Groupe chevêche 68 », groupe thématique de la LPO Alsace, est fort d'une quarantaine de membres issus principalement de communes du Sundgau, de la couronne mulhousienne et des environs de Colmar. Le groupe est né d'une volonté, insufflée par nos voisins suisses et allemands, de soutenir la chevêche d'Athéna, espèce vulnérable, en fort déclin dans les années 1980-1990.

### Protéger espèces et espaces

La principale action entreprise a été, en premier lieu, la pose de nichoirs sécurisés afin de redonner à la population de la petite chouette une taille viable. Très vite, on a compris que l'avenir de cette espèce emblématique et de ses compagnes, parmi les oiseaux (torcol fourmilier, rougequeue à front blanc, moineau friquet,...) mais aussi toute la faune et la flore, nécessitait la protection de son milieu de vie dans notre région : les prés-vergers. Des chantiers de plantation et d'entretien de ces milieux souvent « récupérés » pour les besoins de la céréaliculture intensive, ont alors été programmés, dans un cadre trinational, avec le soutien des collectivités.

### Participation aux Nuits de la Chouette

Pour que la protection des espèces et des espaces soit efficace, il coulait de source que nos actions méritaient une valorisation, par l'information du public et adhésion à notre projet. Les Nuits de la Chouette, événement national qui a lieu tous les deux ans, étaient la tribune idéale pour faire connaître tant les chouettes et les hiboux que l'ensemble de la vie nocturne.

### Un événement original et intergénérationnel

La sortie de terrain, sous les étoiles, avec le hululement de la hulotte, le chuintement de l'effraie, le miaulement de la chevêche, mais aussi l'aboïement du chevreuil ou le glapissement du renard, est une aventure que peu de citoyens tentent d'eux-mêmes de nos jours. Les rangs se resserrent et la magie opère au premier cri ou chant entendu. Au retour de la balade, on échange ses expériences et son vécu. La convivialité est de mise : soupe, jus de pommes, crêpes, gâteaux sont proposés. Un spectacle vient parfois agrémenter le programme. Suivent des exposés plus techniques pour les adultes (diaporamas–conférences) et des ateliers plus ludiques pour les enfants (dissection de pelotes de réjection, confection de masques, mobiles, coloriages). Le public est surtout familial : le menu est donc varié de sorte que chacun y trouve son compte.

Le public vient en nombre, s'émerveille et est conquis. La formule plaît et notre objectif est atteint : l'oiseau est reconnu comme un patrimoine naturel vivant, dont chacun a la responsabilité.



Animation par Bertrand Scaar (photo groupe Chevêche LPO Alsace)

### Pour l'édition 2019, le groupe chevêche 68 s'est investi sur 5 « Nuits de la Chouette »

**A la Maison de la Nature du Sundgau, à Altenach**, le vendredi 1<sup>er</sup> mars : 87 participants et 18 bénévoles et salariés. Ce CINE\* participe à cet événement depuis son lancement en 1995. Ce fut d'ailleurs la première activité grand public de la structure, membre de l'ARIENA\*\*, inaugurée cette année-là. Le groupe chevêche a assuré les 4 sorties de terrain.

**A Linsdorf**, en partenariat avec la communauté de communes du Sundgau, le 2 mars : 44 adultes, 12 enfants, 10 bénévoles. Une première pour la salle communale de ce petit village de 300 habitants. Pas de chance : le temps gris et froid n'a pas motivé les chanteurs. La suite du programme en salle a cependant captivé l'auditoire, avec diverses interventions et témoignages des membres locaux. Le référent de l'enquête « Vivent les Vergers » lancée par la Comcom a pu expliquer la démarche engagée par la Communauté de Communes dont l'objet est de faire revivre et valoriser les vergers à hautes-tiges, emblématiques de la région.

**A la Maison de la Nature d'Hirtzfelden**, le samedi 2 mars : 143 participants, salariés, bénévoles et 4 membres LPO chevêche. Programme original pour un public composé surtout de jeunes couples avec enfants, avec des ateliers l'après-midi et un parcours en autonomie où on apprend à observer les silhouettes et à reconnaître les chants des rapaces nocturnes. Les membres du groupe chevêche ont présenté leurs actions. Les CINE nous accueillent volontiers dans leurs locaux pour nos réunions internes. En contrepartie, nous intervenons dans leur programme d'animation en proposant des ateliers sur le nourrissage hivernal ou la construction de mangeoires.

**A Colmar, à l'Observatoire de la Nature**, le 2 mars avec des salariés de la structure, des bénévoles de Porte du Ried Nature et 4 membres LPO chevêche : 45 participants dont 1/3 de jeunes. Le diaporama général « Chouettes et Hiboux » a été complété par une projection spécifique présentant les actions locales de protection de la chevêche.

## Vie associative

**A Brinckheim, salle communale**, en partenariat avec le CINE de la Petite Camargue Alsacienne (PCA) et Saint-Louis Agglo., le 12 mars : 54 adultes, 21 enfants, 1 salariée et 4 bénévoles PCA et 8 bénévoles LPO chevêche. Pourquoi pas un mardi ? Les enfants n'ont pas classe le lendemain et le programme est conçu pour petits et grands. Pas de doute, la formule a séduit et les enfants étaient très fiers, à l'issue de la conférence, de présenter au public les trouvailles révélées par les pelotes de réjection décortiquées et le « vol » des chouettes mobiles. Fin de la soirée avec la projection du court métrage « Chouette, le Verger ». Merci à tous !

\*CINE : Centre d'Initiation à la Nature et à l'Environnement

\*\*ARIENA : Association Régionale d'Initiation à l'Environnement et à la Nature en Alsace

Bertrand Scaar

### Groupe de Saint-Amarin

**Week-end des 26 et 27 janvier 2019** : le « Salon de l'Oiseau et de la nature, 10<sup>e</sup> concours photo » organisé dans la salle du CAP à SAINT-AMARIN a rencontré un vif succès.

**Début mars, un inventaire des nichoirs** à St-Amarin a été effectué dans 2 endroits. Le premier au Firmenweiher : plusieurs nichoirs ont été nettoyés et 20 nichoirs « anciens » seront remplacés cet automne. Le second endroit inventorié se situe dans les secteurs de « Lehmat / Stockenberg et Rebweg ». Les nichoirs ont été récemment nettoyés, et sont encore en bon état de conservation.

**Fin mars**, dans le cadre de la semaine des alternatives aux pesticides, **un stand LPO et un stand BUFO** (amphibiens et reptiles) ont été tenus au « Jardinier-marâcher du Floral », à Lautenbach, pour répondre aux questions des visiteurs et les sensibiliser à la protection de la nature.

**Début avril**, suite à une initiative de Philippe Kippelen (paysagiste à Leimbach), **15 nichoirs à hirondelles** ont été installés au centre de la commune de Leimbach, sous le bord de toit d'une habitation privée et à la Mairie (avec utilisation d'une nacelle).



Déplacement de nichoir à faucon crécerelle (photo Philippe Defranoux)

**Mi-mars, une sortie ornithologique** a été co-organisée par le Club vosgien de St-Amarin et le groupe local, sur les hauteurs de Geishouse (Guides : Jean-Claude Steiger et Lucien Arnold, Joseph Peter et Lionel Juif). Présence de 40 participants, qui ont beaucoup apprécié cette sortie.

**Toujours mi-avril, déplacement de deux nichoirs à faucons crécerelles** qui n'avaient pas été occupés ces dernières années. Cette nouvelle orientation des nichoirs semble être favorable puisque le lendemain un faucon crécerelle a visité l'un d'eux.

Philippe Defranoux

### Groupe de Wissembourg

#### Une conférence qui fait mouche

A la demande de l'AJVOF, l'Association des Jardins et des Vergers de l'Outre-Forêt, la LPO Alsace, via le groupe local Wissembourg et environs, a été sollicitée pour réaliser une présentation sur le thème de la disparition des oiseaux, l'appauvrissement de la biodiversité en général et les actions à mettre en place au niveau local pour tenter d'enrayer le phénomène.

La soirée s'est déroulée le 22 février à Durrenbach. Près de 150 personnes se sont déplacées pour assister à la présentation proposée par Frédérique Merck et Arthur Keller, respectivement administratrice



Arthur Keller et Frédérique Merck lors de la conférence (photo LPO Alsace)

et salarié de la LPO Alsace. L'accueil et l'affluence du public, puis les échanges, intéressants et motivants, indiquent à coup sûr que de plus en plus de citoyens se sentent concernés par la nature et par l'écologie, et qu'ils tentent d'imaginer une autre société. Le jour même, l'AJVOF a vendu l'ensemble des nichoirs proposés. Pour l'occasion, plusieurs communes, dont Beinheim et Gamsheim, ont sollicité l'association pour en obtenir également. Les intervenants LPO ont de leur côté été sollicités pour faire de nouvelles conférences.

Groupe local de Wissembourg

### Groupe Bande Rhénane Nord

Samedi 23 février avait lieu à l'ancienne gravière de Neuhaeusel un chantier nature, dédié à l'installation de nichoirs. C'est l'Association pour l'Etude et la Protection du Ried (A.E.P.R.) de Neuhaeusel, spécialisée dans la pose de nichoirs sur le ban communal, qui a lancé l'opération avec le Conservatoire des Sites Alsacien et auquel notre groupe local s'est associé. Au total 20 nichoirs fermés et semi-ouverts ont été installés. Ils ont été numérotés par les enfants présents et localisés sur un plan pour leur suivi.

Stéphane Goubert

### Groupe Vallée de Villé

Outre des sorties naturalistes pour ses membres, le groupe a participé au Marché bio Peps & Zen au château de Thanvillé et à celui de Bassemberg. Il a aussi participé à une émission de Rund Um à Dieffenbach. Il a proposé une ou deux sorties papillons et orchidées dans un site Natura 2000 près de Triembach, et prévoit bien d'autres activités.

Hubert Jaeger

## LDE, une librairie sympathisante

Sensible à des causes d'intérêt général, la librairie LDE de Molsheim a souhaité faire des dons à des associations, préalablement sélectionnées. La LPO Alsace a ainsi été mise à l'honneur, parallèlement à deux autres structures, pour lesquels les clients pouvaient voter. Le montant du don a ensuite été attribué en fonction du nombre de votes. Grâce à ce geste généreux, la LPO a reçu un montant de 2790€, qu'elle a attribué à la construction du nouveau centre de soins de la LPO. Une belle action que nous saluons chaleureusement !

Librairie LDE - 03 88 39 17 07  
4, rue Alfred Kastler - 67120 Molsheim

**LDE**  
Rendre les cités simples

# Pavillons rouges au jardin !

**Sur l'échiquier de l'avifaune de tout jardin Refuge LPO qui se respecte, deux entités ailées brandissent ostensiblement un étendard rouge et se disputent la couronne de la famille des passériformes du voisinage. Eh oui, il n'y a pas que le trône de fer de Westeros qui attire les convoitises !**

Ici, le **rougegorge familier**, *Erithacus rubecula* pour les intimes, Rothkelchen pour nos amis d'outre-Rhin ; là, le **rougequeue noir**, alias *Phoenicurus ochruros* ou Hausrotschwanz.

Chacun de son côté tient résolument sa place et ne compte pas se laisser damer le pion par les consorts merles noirs ou moineaux domestiques.

Sur l'ensemble de l'Hexagone comme, plus spécifiquement, sur le territoire alsacien, le clan rougegorge familier est plus fourni que la tribu rougequeue noir. Et pour cause, entre 3 000 000 et 6 000 000 de couples rougegorges occupent nos villes et villages, pour peu qu'il y ait des grands jardins avec haies, bois et forêts, bocages et friches. Les rougequeues noirs sont un peu moins nombreux, puisqu'ils sont entre 600 000 et 1 000 000 de couples en France, se répartissant sur les bords des rivières, les falaises, même petites, et, bien sûr nos villes et villages.

En Alsace, la population du rougegorge familier est évaluée entre 130 000 et 210 000 couples. Les couples de rougequeues nicheurs, sont eux entre 22 000 et 40 000. Aucune menace particulière n'est connue pour ces deux espèces. Le rougequeue noir est même un des rares oiseaux qui profite de l'urbanisation croissante de nos territoires.

Le rougegorge familier est plutôt éclectique en termes de nourriture. Il apprécie tout autant les petits insectes, les araignées, les vers ou les mollusques, que les fruits, les baies ou les petites graines. Il est d'ailleurs un des hôtes réguliers de la mangeoire hivernale, même s'il est plus que probable que le convive hivernal du jardin ne soit pas forcément toujours celui qui chantera plus tard au printemps dans nos haies. En effet, les migrateurs nordiques, originaires de Scandinavie, d'Europe de l'Est ou centrale, viennent grossir les rangs des populations locales.

Le rougequeue noir arrive à se contenter de fruits en hiver, surtout de baies de sureau, mais il est nettement plus insectivore que son comparse rougegorge. En période de reproduction, le rougequeue noir consomme une grande variété d'insectes et leurs larves, notamment des hyménoptères, le nom de code de la famille des fourmis, guêpes et abeilles. De fait, le rougequeue noir est davantage migrateur que le rougegorge. La France constitue la limite nord de sa zone d'hivernage continentale. En Alsace, d'ailleurs, l'espèce n'était pas connue en hiver jusque dans les années 60. Depuis, chaque année, de plus en plus d'hivernants sont observés, notamment en ville. Pour la plupart, les rougequeues noirs descendent cependant plus au sud de la France ou gagnent la péninsule ibérique, les Baléares ou le Maghreb.

Le rougegorge familier, avec sa silhouette rondelette, attire toujours inmanquablement la sympathie. Il est toujours vu seul. Et pour cause : le personnage est naturellement solitaire et territorial. Nous sommes loin, et c'est peu de le dire, de l'extrême sociabilité du moineau domestique !

Le rougequeue noir ne passe jamais inaperçu quand, au printemps, il entame son chant caractéristique, avec cette deuxième strophe, impossible à confondre, qui rappelle le bruit d'un papier qu'on froisse, et qu'il entonne généralement depuis un poste en hauteur, dominant les environs proches. Lui non plus n'est pas grégaire, mais, en période de migration, des petits groupes de quelques individus peuvent être observés quand la nourriture est en quantité satisfaisante.

Nos deux rouges sont tous les deux semi-cavernicoles, à l'instar de la bergeronnette grise, du gobemouche gris ou du troglodyte mignon, pour ne citer que des hôtes potentiels, certes plus rares, des jardins. Tous deux peuvent donc profiter d'un nichoir semi-ouvert, bien que le rougegorge préfère nicher plus dissimulé que le rougequeue. Ce dernier pourra jeter son dévolu sur un nichoir accroché à un mur, entre 1,5 et 3 mètres de hauteur. Le rougegorge, lui, préférera que le nichoir soit installé certes à peu près à la même hauteur, mais sous un couvert dense. Tous deux, accompagnés de leurs dulcinées respectives, pourront alors, en toute quiétude, élever leur descendance, sous pavillon rouge, évidemment !



En haut : rougequeue noir (photo C. Stenger)



En bas : rougegorge familier (photo L. Waeffler)

*Frédérique Merck, administratrice*

## Zoom sur une administratrice et un salarié de la LPO Alsace

### Philippe Fahrner

Après 35 ans d'activité professionnelle dans l'industrie (mécanique, chimique et plasturgique ; je sais c'est un peu décalé, mais on n'avait pas trop de choix d'orientation à l'époque et les débouchés étaient assurés !), les aléas de la vie m'ont enfin fait prendre un virage serré plus écologique et éco-responsable : en 2016, à 56 ans, Christian Braun m'a proposé un job dans une réserve naturelle : « le graal » pour un vieil écolo comme moi ! Pas une seconde d'hésitation même si c'est en Allemagne, j'ai dit oui ! Et me voila propulsé animateur nature LPO au Taubergiessen de l'autre côté du Rhin dans une ancienne maison douanière. Après tant d'années à œuvrer bénévolement pour la protection de la Nature, je me trouve une fin de carrière « pro » des plus honorables qui soient et parvient enfin à rallier mes convictions profondes avec un boulot.



Donc, après des pensées globales et des agissements locaux (depuis 1988 président de l'association Wittisheim Vies et Nature, conseiller municipal écolo à 3 reprises dans cette même commune, ancien actif à L'AFRPN groupe sectoriel de Sélestat), voilà que j'embraye à l'international en travaillant main dans la main avec le NABU (Naturschutzbund) dans la Naturschutzstation Taubergiessen où Gabi,

animatrice au NABU et moi-même nous relayons pour accueillir, informer et guider des visiteurs de toute l'Europe, de passage dans la réserve. Le coté alluvial de cette zone me va comme un gant, moi qui suis plutôt généraliste dans mes connaissances faunistiques et floristiques. C'est aussi pourquoi j'apprécie grandement les coups de pouce de Marc Keller et d'Alain Willer pour les sorties guidées très orientées sur les oiseaux. Ces deux-là voient avec les oreilles et j'en ai les sens tout retournés après une sortie en leur sympathique et enrichissante compagnie. Mais je progresse bien en suivant leurs pas dans cette merveilleuse réserve qui est devenue mon laboratoire couleurs chlorophylle.

J'adresse donc un grand merci à toute l'équipe LPO Alsace qui m'a accueilli naturellement et dont l'éthique est en bonne harmonie avec la mienne. Je me sens si bien à la LPO que j'en oublie presque que la retraite approche, mais ça c'est une autre histoire, que j'espère naturelle elle aussi ! Tschüss un bis bald !

### Valérie Florida

Comme beaucoup, ma fascination pour les animaux commença dès mon plus jeune âge. J'ai eu la chance d'avoir un père passionné d'oiseaux et une mère qui m'apprit ce que la nature pouvait nous apporter.

À l'âge de 7 ans, mon grand-père m'offrit mon premier livre qui fut pour moi « Ma Bible » : Le guide des oiseaux des éditions du Reader's Digest. Je l'emportais partout ou j'allais, j'apprenais par cœur chaque nom d'oiseaux en les dessinant. De là est née ma passion pour les rapaces.

Lors des sorties dominicales, aucun nid n'échappait à mes yeux ; en hiver, je passais mes journées à admirer les oiseaux qui s'invitaient sur notre balcon. À cette époque, toutes ces couleurs étaient magiques... En été, c'était les pieds dans l'eau, à essayer d'attraper grenouilles, têtards et poissons.

De toutes ces petites expériences, je n'ai pas eu, à regret, l'opportunité d'en faire un métier.

Mais c'est en 2012, suite à un évènement douloureux, que j'ai ressenti le besoin d'un retour aux sources. Vu notre passion commune avec mon compagnon Claudio Casabona, nous avons effectué un stage en immersion parmi les rapaces au Pays Basque. Puis, après quelques recherches, j'écrivis à Suzel Hurstel afin de nous proposer comme bénévoles. Depuis, un rêve s'est réalisé et je peux enfin concrètement œuvrer pour la protection de la nature, que ce soit pour aider au centre de soins de Rosenwiller, mener des actions de médiation ou encore représenter à diverses manifestations, en tant qu'administratrice, cette grande association qu'est la LPO. En parallèle, je continue à suivre des formations animalières dans différents domaines, qui me permettent d'approfondir mes connaissances. Jamais je n'aurais pu m'imaginer un jour avoir le plaisir de m'occuper d'oisillons à peine sortis de l'œuf, les voir s'émanciper jusqu'à leur premier envol, biberonner, prodiguer des soins à un animal accidenté et le voir ensuite reprendre sa liberté en pleine forme, ou tout simplement faire un rapatriement. Ce sont pour moi plein de petits bonheurs qui m'émerveillent. J'ai beaucoup appris grâce à la LPO, qui me permet de faire de belles rencontres, de faire connaissance d'amoureux de la nature comme moi, mais aussi, elle m'a ouvert les yeux sur la fragilité de notre écosystème ainsi que l'importance de préserver la biodiversité.



## Nécrologie



A l'heure de la finalisation de ce numéro, nous apprenons avec tristesse la disparition de Christiane Daske.

Passionnée de nature aux côtés de son époux Daniel et de dessins, elle a signé de nombreuses illustrations naturalistes qu'elle mettait volontiers à disposition d'associations de protection de la nature, y compris de la LPO Alsace.

L'ensemble de la LPO a une pensée émue pour son mari et toute sa famille.

## La LPO Alsace met en vente les 10 dernières sérigraphies de Tomi Ungerer

En 2010, lors de la construction du centre de soins de Rosenwiller, Tomi Ungerer avait apporté son soutien, en réalisant une oeuvre originale, reproduite en 200 sérigraphies numérotées et quelques milliers de cartes postales.

A l'occasion de la construction du nouveau centre de soins, **la LPO met en vente les 10 derniers exemplaires de ces sérigraphies, au prix exceptionnel de 300€.** Les cartes postales sont en vente à 1€ pièce.

**Contactez-nous !**



LPO Info Alsace - Bulletin édité par la Ligue pour la Protection des Oiseaux-Alsace  
8 rue Adèle Riton 67000 Strasbourg.

Tél 03 88 22 07 35 • email [alsace@lpo.fr](mailto:alsace@lpo.fr) • site : <http://alsace.lpo.fr>

Rédaction des articles non signés : Cathy Zell - Direction de la publication : Christian Braun  
ISSN 1267 - 2661 • Dépôt légal juin 2019

La reproduction des textes et illustrations, même partielle et quel que soit le procédé utilisé, est soumise à autorisation. Imprimé sur papier recyclé - Imp. Scheuer Drulingen

Illustrations de couverture : Vanneau huppé (Fabrice Roubert),  
Rainette verte (Eric Buchel), bandeaux paysages (photos Nicolas Buhrel)

  
**BirdLife**  
INTERNATIONAL  
LA LPO FRANCE EST LE  
REPRÉSENTANT OFFICIEL



**AGIR** pour la  
**BIODIVERSITÉ**  
ALSACE